



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

MINISTRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ARTISANAT

**PRESENTATION DU PROJET DE  
FORMATION ECOLE ENTREPRISE  
(PF2E)**

***Terrou bi, le 29 janvier 2018***

# CONTEXTE

« **Le développement accéléré des formations techniques et professionnelles** » est retenu comme une des réformes phares du PSE sur lequel le MFPAA a engagé une refondation de son système de formation professionnelle et technique

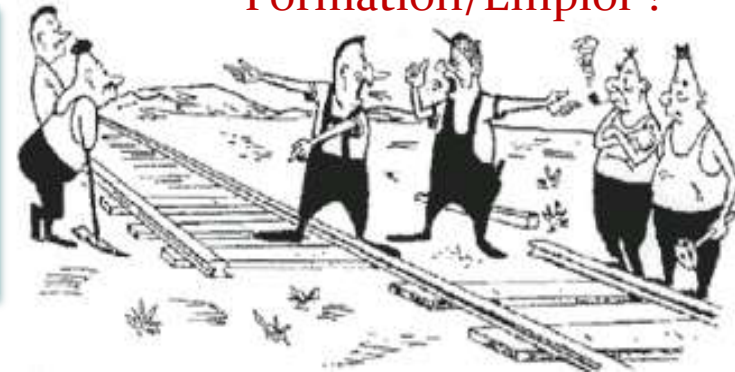
Pour accompagner les ambitions légitimes de développement économique et social du Sénégal, la FPT fait face aux défis de relèvement du niveau d'accès et de rendement interne et externe du système de formation à travers **la mise en place d'une plateforme de gouvernance et de financement souple et ouverte au partenariat**

## **OBJECTIF :**

✓ **Enrôler au moins 30%** des sortants du cycle fondamental de notre système éducatif dans la FPT à l'horizon 2025



**Employabilité ? Adéquation  
Formation/Emploi ?**



## **ENJEUX:**

- **Employabilité des formés**
- **Adéquation formation / emploi**
- **Augmentation de l'accès à une formation professionnelle**

# PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU PROJET

## BENCHMARKING :

- **Suisse** : plusieurs missions de hauts cadres (publics et privés) de 2013 à 2017
- **Allemagne** : une mission de hauts cadres (publics et privés) en décembre 2017

## MISE EN PLACE DE CONDITIONS FAVORABLES :

- Un mécanisme innovant de financement de la FPT : le 3FPT
- La loi 2015-01 du 6 janvier 2015 portant loi d'orientation de la FPT
- Décret N° 2016-263 du 22 février 2016, fixant les règles applicables au contrat d'apprentissage
- La formalisation d'un partenariat tripartite entre les organisations patronales, les syndicats de travailleurs et le Gouvernement (signature d'une **Charte pour l'implémentation de la formation professionnelle duale** le 22 septembre 2016)
- Mise en place d'un **Comité Technique de Suivi (CTS)** de la formation duale
- L'élaboration de projet de **conditions cadres** organisant la FP duale

## ELABORATION DU PF2E :

- Consultations : CTS du dual (04 mai 2017) et signataires de la Charte (24 janvier 2018)
- Atelier de partage sur le projet (retraite CTS du 12 au 15 juin 2017)
- Validation du projet par la Haute Autorité

# PROJET DE FORMATION ECOLE - ENTREPRISE (PF2E)



## Principales parties prenantes

### Acteurs publics

- Ministère en charge de la Formation Professionnelle
- Ministères disposant de leur propre dispositif de formation professionnelle et technique
- Etablissements publics d'enseignement professionnel et technique

### Acteurs privés

- Patronat : CNP, CNES, MDES, UNACOIS/Jappo
- Syndicats : CNTS, UNSAS, CSA, CNTS/FC
- Etablissements privés d'enseignement professionnel et technique
- Entreprise de production de biens et services

## Ambitions de la FPT dans le PSE

- Comblent le déficit de compétences dans les secteurs ciblés en accélérant le développement des formations du CS aux BTS (« **changement d'échelle quantitatif** »)
- Améliorer l'employabilité des formés BTS (« **changement de paradigme** »)
- Orienter, à l'horizon 2025, au moins 30% des sortants du cycle fondamental vers la formation professionnelle et technique

## Objectif général du projet

- Améliorer la qualification professionnelle, l'employabilité, et l'appui à l'insertion des jeunes à travers une implication plus accrue des entreprises dans l'installation des compétences

## Objectifs spécifiques du projet

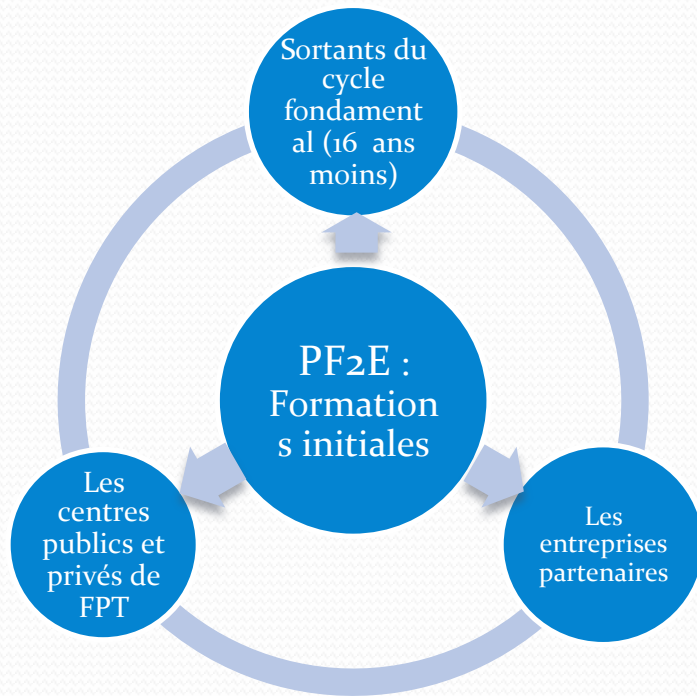
- Expérimenter, sur trois (03) ans, le modèle de formation duale retenu afin d'améliorer l'**employabilité d'au moins 10 000** jeunes à travers :
  1. Le renforcement des capacités des entreprises formatrices pour la prise en charge des formations en leur sein ;
  2. La mise en œuvre de formations dont la durée totale est répartie entre les établissements de formation (20% du temps) et les entreprises formatrices (80% du temps) ;
  3. La prise en charge par l'Etat et progressivement par l'entreprise des allocations versées ainsi que la totalité des frais de formation en centre.
  4. Le fonctionnement du projet et l'animation du partenariat résultant de la Charte sur la formation professionnelle duale,

# PROJET DE FORMATION ECOLE - ENTREPRISE (PF2E)

## SECTEURS CIBLES DU PROJET

1 – Agriculture	4– Energie	7- Electromécanique	10- Transport	13- Habitat social
2 – Aviculture	5- Hôtellerie	8 - Restauration	11- Habillement	14- Mine
3 - BTP	6– TIC	9 - Tourisme	12- Mine	...

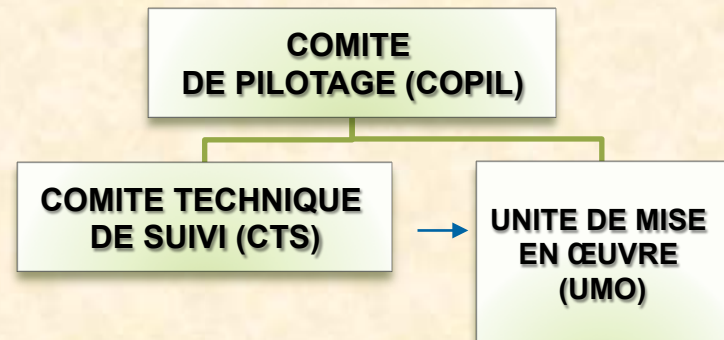
## BENEFICIAIRES DU PROJET



DUREE DU PROJET	NBRE APPRENANTS	COUT DU PROJET
Trois années	10 000	5,430 Milliards

## ORGANES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

### PILOTAGE ET GESTION DU PROJET



# PROJET DE FORMATION ECOLE - ENTREPRISE (PF2E)

## POUR GARANTIR UN PARCOURS D'AVENIR A LA CIBLE JEUNE

L'apprenant âgé de 16 ans au moins est engagé par l'entreprise pour toute la durée de sa formation répondant à un besoin de l'entreprise.

Il bénéficie d'un contrat d'apprentissage qui est un contrat de travail de type particulier signé entre l'apprenant (ou ses représentants légaux) et l'entreprise formatrice

Bâti sur un modèle dual, les apprentissages se font pour 80% de sa durée en entreprise et 20% en établissement de formation



# PROJET DE FORMATION ECOLE - ENTREPRISE (PF2E)



## Le CURRICULUM de FORMATION

est défini au niveau national par les professionnels du métier et l'installation des compétences est partagée entre l'entreprise et l'école

## L'ENTREPRISE FORMATRICE

- Assure la formation pratique et complète de l'apprenant, conformément au curriculum de formation.
- Un maître d'apprentissage qualifié est chargé de la formation de l'apprenant.



## Le CENTRE de FORMATION

- Dispense la partie théorique de la formation professionnelle duale:
  - compléments de connaissances professionnelles
  - culture générale et entrepreneuriat
- Assure le suivi de l'apprenant à travers son livret



## LA CERTIFICATION

Au terme de sa formation professionnelle, l'apprenant se présente aux procédures de certification nationale spécifiques à son métier et son niveau de qualification.



# PROJET DE FORMATION ECOLE - ENTREPRISE (PF2E)

## FORCES DE LA FORMATION ECOLE / ENTREPRISE

### 1- Employabilité

La formation école entreprise tient largement compte **des besoins des employeurs** et assure une forte employabilité des jeunes en étant issus

### 2 - Qualité

La formation école entreprise fait bénéficier aux apprenants de la **complémentarité** entre l'enseignement en établissement de formation professionnelle ou centre de ressources et la formation pratique en entreprise ;

### 3 - Rentabilité

La formation école entreprise profite à la grande majorité des employeurs du fait que **les jeunes en formation** sont **productifs** et que les bénéfices à former compensent les coûts ;

### 4 - Perméabilité

La formation école entreprise s'intègre parfaitement au système éducatif global et offre une grande **perméabilité** dans ses voies d'accès et les opportunités qu'il ouvre.

### 5 - Accroissement de l'accès à la FP

Grâce à l'alternance entre les lieux de formation, elle permet de **former jusqu'à cinq fois plus d'apprenants professionnels** qu'une formation à plein temps, ceci à ressources quasi égales





# PROJET DE FORMATION ECOLE - ENTREPRISE (PF2E)



**MERCI  
POUR VOTRE  
ATTENTION**